

Panorama et la tertiarisation

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 14 octobre 2009

Nouvelle 6934fa

La formation professionnelle est évolutive

La tertiarisation de l'économie - le déplacement horizontal entre les secteurs économiques - est un défi pour la formation professionnelle. La tertiarisation du système éducatif - l'adaptation verticale des profils de qualification - constitue l'autre grand défi lancé au système d'éducation et de formation (professionnelle). Les deux processus s'enchevêtrent et se développent en continu sur la toile de fond des décisions historiques. Le système requiert des adaptations en référence aux dispositions de la nouvelle loi sur la formation professionnelle; l'objectif poursuivi est de faire progresser tous les jeunes qui se décident pour le système de formation professionnelle, de manière à ce qu'ils aient les mêmes chances sur le marché de l'emploi et dans la société que ceux qui choisissent le système d'enseignement général.

Par Peter Sigerist

Les effets sur la tertiarisation horizontale de l'économie et les retombées sur le nombre de jeunes en formation dans le système dual conduisent à une discussion qui reste abstraite d'un point de vue économique et à défaut d'être suffisamment évidente sur le plan empirique, elle s'enlise dans la spéculation.

Il est possible de piloter le développement

Deux exemples montrent ici dans quelle direction il s'agit d'affûter son regard: dans le sillage de la globalisation, des entreprises suisses ont certes repris des firmes étrangères ou en ont créé à l'étranger (2.2 millions d'employé-e-s travaillaient en 2006 pour 630 milliards de francs suisses d'investissements directs hors de Suisse). Mais toujours plus fréquemment aussi des entreprises suisses passent aux mains de propriétaires et de gestionnaires étrangers. Une étude du KOF/EPFZ (Centre d'études conjoncturelles de l'EPFZ) a prouvé que la disponibilité pour la formation est au-dessous de la moyenne dans ces entreprises. Cela peut signifier deux choses: depuis la fin des années 80 et jusqu'au krach économique de l'an dernier, ces entreprises ont mené de façon particulièrement offensive et agressive une gestion à court terme, orientée vers une maximisation du profit telle qu'elle s'était imposée; une autre lecture consi-

dère ces entreprises comme indifférentes à la tradition de formation professionnelle; elles ne réagissent pas à la pression politique mais tout au plus à des incitations économiques sous le contrôle de l'Etat. C'est aux responsables politiques de veiller à tirer ici les leçons de la crise et à corriger le tir. L'autre exemple relève des administrations publiques

A propos de la tertiarisation

Dans ses caractéristiques essentielles, notre système de formation professionnelle a été conçu à une époque où l'industrie et les arts et métiers marquaient de leur empreinte le monde du travail en Suisse. Mais aujourd'hui, c'est le secteur tertiaire – ou secteur des services – qui emploie les trois quarts des personnes actives. Quelles sont les conséquences de ce changement pour la formation professionnelle? Quelles sont les adaptations que cela implique? Ou bien même: faut-il remplacer notre système parce qu'il ne correspond plus aux exigences? Nous avons posé ces questions à des représentants du monde scientifique et du domaine de la pratique.

Leurs réponses seront publiées comme documents PANORAMA.plus. www.edudoc.ch/record/35113 indique les contributions déjà parues et celles qui paraîtront ultérieurement.

La rédaction

Panorama et la tertiarisation

à tous les niveaux de l'Etat. Il a fallu tout d'abord l'incitation des organisations de jeunesse et des syndicats au cours de la longue crise des années nonante pour que la pression publique conduise aux deux arrêtés du Parlement sur les places d'apprentissage - ceci contre le Conseil fédéral - puis à la nouvelle loi sur la formation professionnelle; c'est ensuite seulement que le taux de formation dans les administrations a augmenté.

Il semble toutefois que le déplacement de l'activité du secteur secondaire au secteur tertiaire ait développé une dynamique historique. Il faut pourtant noter que durant la reprise des trois dernières années, le secteur secondaire a amené une forte contribution par un essor énorme de son activité et fourni pour cette raison des places d'apprentissage supplémentaires. La question reste encore ouverte de savoir dans quelle mesure la crise persistante qui attend maintenant l'industrie d'exportation inversera cette évolution avec des répercussions imprévisibles sur le taux de formation.

La tertiarisation horizontale: élaborer des évidences empiriques

Plutôt qu'une querelle entre économistes autour de modèles et de la sémantique, j'attends de la recherche en matière de formation professionnelle

- des données solides sur les raisons des énormes différences entre les branches (et non pas entre les secteurs) dans le taux de formation sur la base d'une étude longitudinale du recensement des entreprises; celle-ci tiendra compte de la taille des entreprises et sera complétée par des études plus fines sur les raisons des modifications du taux de formation;
- des études longitudinales sur les adaptations du contenu (et pas seulement du nom) des règlements/ordonnances de formation;
- qu'elle connaisse les résultats de la première et seule étude longitudinale conduite jusqu'à présent à l'échelle nationale sur la transition des jeunes vers la vie adulte; (transition, www.tree-ch.ch).

En s'appuyant sur ces trois piliers et en complétant avec d'autres résultats de recherche déjà disponibles, on pourrait faire une assez bonne estimation

des possibilités d'évolution de la formation professionnelle duale en Suisse dans les années à venir. Il faut tout de même se souvenir que dans une économie de marché, on ne peut pas prédire très précisément les développements de l'activité et donc pas non plus planifier en détail les voies d'accès.

La tertiarisation verticale a lieu

Le deuxième volet de la tertiarisation est à mon avis plus clairement compréhensible. L'augmentation de la productivité et l'élargissement de la mobilité qui se développent par à-coups depuis que le processus d'industrialisation s'est installé induisent des séquences de travail plus complexes et supposent des qualifications plus élevées pour en assurer la maîtrise. L'histoire des systèmes de formation reflète ainsi le rattrapage continu du retard dans la formation dispensée face au savoir déjà disponible quelque part dans la société. Ou encore: l'ascenseur de la formation est constamment en route vers le haut. Les débats en matière de politique éducative déterminent toutefois qui a accès à l'ascenseur et qui doit sortir à quel étage.

L'augmentation constante d'un travail plus complexe a pu aussi se vérifier lors de la dernière reprise: l'essor de l'activité a concerné avant tout le personnel qualifié et hautement qualifié. On n'a guère créé d'emplois pour les personnes non qualifiées. A côté des diplômes des HES (tertiaire A), les certifications de la formation professionnelle supérieure (tertiaire B) donnent aussi un bon accès à l'emploi - qu'elles soient obtenues par la voie duale et les examens professionnels fédéraux ou dans les écoles supérieures ES (souvent en emploi). La formation professionnelle a pourtant ses limites sur deux points: elle a toujours trop peu de certifications du tertiaire (et toujours trop peu au niveau des voies d'accès, donc du secondaire II) et elle est trop fortement axée sur l'employabilité. Pour motiver davantage d'étudiants - et plus particulièrement d'étudiantes - à entreprendre une formation professionnelle supérieure, il faut aussi créer des incitations d'ordre économique.

Préparer à l'employabilité et à l'intégration sociale

Il est trivial de dire que la formation professionnelle doit bien préparer à l'emploi. Dans ce domaine, elle réussit généralement bien. La réussite est néanmoins beaucoup plus tempérée en ce qui concerne la

Panorama et la tertiarisation

préparation à l'intégration sociale et citoyenne; cet aspect est pourtant aussi inscrit comme objectif dans la nouvelle loi sur la formation professionnelle, à la demande des syndicats. Une économie qui devient plus complexe et exige des qualifications professionnelles plus élevées engendre aussi des rapports sociaux plus complexes qu'il convient de contrôler démocratiquement. Qui doit décider démocratiquement du recours aux OGM ou à l'énergie solaire ou atomique doit pouvoir aller fouiller dans des réserves de connaissances personnelles plus vastes pour ne pas se retrouver en citoyen mineur à la merci de l'élite au pouvoir, d'une expertocratie ou d'une foi naïve.

Quand un représentant des employeurs a déclaré, lors d'une table ronde, qu'un monteur en chauffage n'avait pas besoin de savoir réciter un poème à son travail, les rieurs étaient bien entendu de son côté, mais il avait méconnu le problème «Que celui qui ne peut rendre compte à lui-même de trois milliers d'années reste dans l'obscurité, sans expérience, il vivra au jour le jour». Réciter un poème, chanter un air de Verdi ou le rap rebelle de GREIS en montant une chaudière n'améliore ni ne change le montage, mais le monteur comme spécialiste et citoyen adulte, oui. La dernière étude de l'OCDE sur les tendances en matière de formation le souligne également: le contact prolongé avec les bancs d'école n'augmente pas seulement le rendement de la formation mais aussi la durée de vie et l'intérêt pour la politique.

A la surprise de tous, le pourcentage de maturités professionnelles reste très élevé et continue à augmenter. Ce phénomène met en évidence le fait que beaucoup de jeunes qui se décident pour la formation professionnelle n'ont pas envie de renoncer à la culture générale élargie malgré l'énorme effort que cela représente pour eux si l'on compare avec la maturité gymnasiale. Eveiller la curiosité, frapper au moins à la porte du canon classique de l'éducation des puissants, apaiser la soif de connaissance - tout cela, la formation professionnelle doit aussi le faire sans pouvoir le faire suffisamment avec la réglementation des neuf leçons aujourd'hui en vigueur dans les écoles professionnelles. Les études sur l'illettrisme devraient nous faire plus que réfléchir: elles portent sur le nombre de personnes qui ne maîtrisent pas (suffisamment) les compétences de base même si elles sont au bénéfice d'une formation professionnelle initiale certifiée. Un des grands défis pour l'avenir de

la formation professionnelle se présente ici. Une augmentation du nombre d'heures de culture générale dans les écoles professionnelles ne devrait de loin pas encore faire basculer le rapport actuel coûts-bénéfices dans les chiffres négatifs. La rentabilité des candidats à la maturité professionnelle pour les employeurs est avérée, bien qu'ils soient plus souvent absents de l'entreprise.

Renforcer les mesures d'accompagnement

La nouvelle loi sur la formation professionnelle a anticipé les pistes. Elle part de l'idée que tous les jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire doivent être amenés ensuite jusqu'à une certification du secondaire II. La Confédération, les cantons et les partenaires sociaux ont décidé récemment que le taux actuel de 90 % devait être augmenté à 95% jusqu'en 2015 - conformément à l'OCDE qui dit que la certification doit normalement intervenir à ce degré. La répartition effective des tâches entre Etat (école professionnelle) et employeurs (formation en entreprise et cours interentreprises) implique que le groupe social des employeurs remplisse cette tâche au prorata de ses possibilités objectives et donc de manière à ce que tous les jeunes qui le veulent aient une chance d'obtenir une place d'apprentissage - cela même si le libre jeu des forces ne devait plus suffire pour accomplir les tâches que l'entreprise s'est engagée à assumer.

Un nombre plus élevé que la moyenne de jeunes ont néanmoins été confrontés au problème du chômage au cours des quinze dernières années. Le système de formation est en effet trop dépendant de la conjoncture - ce qui le conduit régulièrement à rationner la formation. (La comparaison avec l'étranger et ses pourcentages plus élevés de chômage chez les jeunes induit en erreur, car là-bas la moyenne du chômage est également significative. C'est donc bien le rapport entre le chômage des jeunes et la moyenne du chômage qui est représentatif. Or ce rapport est aussi mauvais en Suisse qu'à l'étranger; il faut en outre considérer que les jeunes qui sont touchés ne s'annoncent - et donc ne sont enregistrés - que pour moitié dans les centres compétents.

C'est pourquoi la loi sur la formation professionnelle prévoit également des mesures d'accompagnement: 10e année scolaire, offres de formation transitoires - mais une grande partie des jeunes devra y séjourner longuement car trouver une place d'apprentissage

Panorama et la tertiarisation

sera difficile; suivi systématique dès le secondaire I pour ceux qui auront probablement des difficultés à trouver une place d'apprentissage; enfin pour ceux qui accomplissent une formation professionnelle de deux ans avec attestation (AFP), on a prévu l'encadrement individuel. Cet instrument est utilisé de façon diversement efficace selon les cantons et des études montrent qu'il faudrait aussi recourir à l'encadrement pour les apprentissages de trois ans également (CFC). Ce sont les pouvoirs publics qui financent toutes ces mesures d'accompagnement pour les personnes en formation et les entreprises. Quelques cantons ont également commencé à assumer la plus grande part du financement des cours interentreprises - donc du troisième lieu de formation - afin d'alléger la charge des employeurs et des associations professionnelles.

Les personnes en formation financent elle-mêmes leur formation.

Cette vérité de La Palisse a trouvé confirmation au cours des années récentes dans le domaine de l'économie de la formation: en règle générale, il vaut la peine de former pour les entreprises. Les apprentis du système dual paient eux-mêmes la part en entreprise de leur formation en produisant des prestations. Mais l'économie de la formation délivre en parallèle un chèque en blanc à la grande majorité des entreprises qui ne forment pas: leur comportement est rationnel car, chez elles, la formation n'en vaut pas la peine. C'est la croix à porter: celui qui s'accommode de cet axiome des économistes accepte en même temps que chaque année, une grande partie des jeunes ne reçoive pas de formation - ce que pourtant l'économie elle-même attend.

Formation professionnelle et culture générale: les promouvoir de la même façon

Si l'économie rationne son offre sur une si longue période malgré toutes les mesures d'accompagnement et d'incitation de l'Etat, alors il appartient à l'Etat d'agir - comme le prévoit la loi sur la formation professionnelle. Le facteur déterminant est ici l'égalité de traitement pour la formation professionnelle et l'enseignement général (pour lequel la liberté du choix professionnel est garantie) en vue d'assurer l'égalité des chances et des droits. Le nouvel article

constitutionnel sur l'éducation n'a fait que renforcer ce principe. Le handicap de la formation professionnelle par rapport à l'enseignement général est aujourd'hui lié à son orientation: les acteurs décisifs - Confédération et employeurs - soutenus par la recherche en matière de formation professionnelle que finance la Confédération poursuivent une politique axée clairement sur le marché; elle s'oriente essentiellement d'après les besoins des professionnels et leur subordonne la demande des jeunes en matière de places d'apprentissage. Le second handicap décisif est lié aux frais relativement élevés pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure. On annonce ici un financement des personnes qui étudient, orienté en fonction de la demande. Si le projet réussit, il permettra d'accompagner le processus de tertiarisation verticale dans la formation professionnelle également.

Des mesures d'accompagnement plutôt que des prisons

Si un nombre trop élevé de jeunes n'a pas de perspectives et connaît la discrimination, cela engendrera forcément des coûts pour les contribuables et mènera en fin de compte à l'alternative déjà dénoncée par Victor Hugo: investir dans les prisons ou dans la formation. Les coûts de la formation pour les contribuables sont très bas si on les compare à ceux de l'enseignement général - parce que les apprentis financent eux-mêmes leur formation en entreprise. Mais les contribuables doivent payer pour les jeunes qui ne trouvent pas de possibilité de formation par le biais des dépenses sociales. Ils ont donc tout intérêt à investir dans les années de base, les écoles de métiers et autres offres orientées vers une proximité avec le marché du travail - du moins jusqu'à ce que l'économie mette à nouveau suffisamment d'offres à disposition dans un processus d'auto-régulation.

A propos de l'auteur

Peter Sigerist est secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS), chargé de la formation, membre de la Commission fédérale de la formation professionnelle (CFFP) et de la Commission fédérale des HES (CFHES).
E-mail: peter.sigerist@sgb.ch

Traduction: Christine Kübler; mise en page: rh

Panorama et la tertiarisation

Notice bibliographique

Albert, Ernest, 2009: Passt der Nachwuchs? In: Caritas (Hrsg.): Sozialalmanach 2009. Zukunft der Arbeitsgesellschaft. Luzern

Bauder, Tibor / Osterwalder, Fritz (Hrsg.), 2008: 75 Jahre eidg. Berufsbildungsgesetz. Bern: hep

Criblez, Lucien (Hrsg.), 2008: Bildungsraum Schweiz. Bern: Haupt

Gemperle, Michael / Streckeisen, Peter (Hrsg.), 2007: Ein neues Zeitalter des Wissens? Zürich: Seismo

Hollenstein, Heinz / Stucki, Tobias, 2009: Determinanten des Angebots an Lehrstellen. KOF/ETHAnalysen, Frühjahr 2009

Iten, Kathrin / Schulthess, Aline, 2008: Jugendarbeitslosigkeit während der Weltwirtschaftskrise in den 30er Jahren. FH Soziale Arbeit. Bern (vgl. Panorama 1/09)

Meyer, Thomas, 2009: Wer hat, dem wird gegeben: Bildungsungleichheit in der Schweiz. In: Suter, Christian et al. (Hrsg.): Sozialbericht 2008. Zürich: Seismo

OECD, 2009a: Systemic Innovation in the Swiss Vocational Education and Training (VET-)System. Paris

OECD, 2009b: Länderbericht zur Berufsbildung in der Schweiz: Learning for Jobs. OECD Policy. Reviews of Vocational Education and Training. Paris, April 2009 (vorerst nur im Internet in Englisch verfügbar. Link über www.bbt.admin.ch/Internationales)

Rauner, Felix, 2008: Steuerung der beruflichen Bildung im internationalen Vergleich. Verlag Bertelsmann Stiftung

Späni, Martina, 2008: Der Bund und die Berufsbildung – von der «verfassungswidrigen Praxis» zum kooperativen Monopol. In: Criblez, Lucien (Hrsg.): Bildungsraum Schweiz. Bern: Haupt

Strahm, Rudolf, 2008: Warum wir so reich sind. Bern: hep

Zulauf, Daniel, 2009: Vollzeitschule vs. Betriebslehre. Niederlande und Schweiz im Vergleich. In: Panorama Heft 2

Impressum

Document complémentaire à la newsletter PANORAMA.actualités.

© chez l'éditeur: Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne

Possibilité de s'abonner gratuitement via le site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, redaction@panorama.ch